

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

*paraissant le jeudi de chaque semaine à Brazzaville*

DESTINATIONS	ABONNEMENTS			NUMERO
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
REPUBLIQUE DU CONGO .....	24.000	12.000	6.000	500 F CFA
	Voie aérienne exclusivement			
ETRANGER .....	38.400	19.200	9.600	800 F CFA

□ Annonces judiciaires et légales et avis divers : 460 frs la ligne (il ne sera pas compté moins de 5.000 frs par annonce ou avis).  
Les annonces devront parvenir au plus tard le jeudi précédant la date de parution du "JO".  
□ Propriété foncière et minière : 8.400 frs le texte.      □ Déclaration d'association : 15.000 frs le texte.

DIRECTION : TEL./FAX : (+242) 281.52.42 - BOÎTE POSTALE 2.087 BRAZZAVILLE - Email : journal.officiel@sgg.cg  
Règlement : espèces, mandat postal, chèque visé et payable en République du Congo, libellé à l'ordre du **Journal officiel**  
et adressé à la direction du Journal officiel et de la documentation.

### S O M M A I R E

#### PARTIE OFFICIELLE

- ARRETE -

#### TEXTE PARTICULIER

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,  
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION**

- Agrément..... 1075

#### PARTIE NON OFFICIELLE

#### ANNONCES

- Annonce légale..... 1075  
- Associations..... 1076



## **PARTIE OFFICIELLE**

**- ARRETE -**

### **TEXTE PARTICULIER**

#### **MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION**

#### **AGREMENT**

**Arrêté n°16673 du 30 octobre 2013.** M. **TAMBY (Vinod Guy Emmanuel)** est agréé en qualité de directeur général de la société générale Congo.

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

### **ANNONCES**

#### **ANNONCE LEGALE**

Pricewaterhouse Coopers Tax & Legal, s.a,  
88, avenue du Général de Gaulle,  
B.P. : 1306, Pointe-Noire,  
République du Congo  
Tél: (242) 05 534 09 07/22 294 58 98 /99,  
www. pwc. Com

#### **GLOBAL GASES CONGO SA**

Société anonyme au capital de 10 000 000 de FCFA  
Siège social : 88, avenue du général de Gaulle,  
B.P. : 1306, Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: N° CG/PN/13 B 1241

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique dans le cadre de l'assemblée générale constitutive en date du 3 octobre 2013, à Cape Town, Afrique du Sud, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, répertorié sous le numéro 331, enregistré à Pointe-Noire, Recette de Pointe-Noire Centre, le 18 octobre 2013, sous le numéro 9199 folio 184/20, il a notamment été décidé :

1. De constituer une société régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : GLOBAL GASES CONGO s.a
- Sigle : G.G.C
- Forme de la société : Société anonyme avec administrateur général

- Capital social : Dix millions (10 000 000) de francs CFA
- Siège social : 88, avenue du général de Gaulle, B.P. : 1306, Pointe-Noire, République du Congo

Objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo :

- la fabrication, l'achat, la vente et l'exploitation, sous toutes leurs formes, de tous les gaz industriels, notamment d'oxygène, d'acétylène, de dioxyde de carbone, d'argon, d'hélium et de l'ammoniac, ainsi que de tous gaz médicaux ;
- l'étude, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets quelconques, inventions ou procédés se rattachant directement ou indirectement au commerce et à l'industrie desdits gaz ou à leurs utilisations, ainsi qu'au soudage électrique sous toutes ses formes ;
- la fabrication, l'achat, la vente et l'exploitation de tous appareils, instruments ou objets quelconques et de toutes matières premières servant à produire, à distribuer et à appliquer lesdits gaz, notamment en vue du soudage et du coupage et, d'une façon générale, du travail des métaux, de plongée sous-marine, ainsi qu'à la réalisation de toutes techniques intéressant l'application de ces gaz ;
- la fabrication, l'étude, l'achat, la vente et l'exploitation de matériel se rapportant au soudage électrique et aux électrodes ;
- l'exploitation commerciale éventuelle de toutes affaires dérivant ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ;
- la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes affaires se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ;
- La société peut, à cet effet, acquérir tous biens, meubles et immeubles, créer tous établissements commerciaux, solliciter toutes concessions administratives, y compris des mines, prises d'eau et voies de transport, étudier, prendre ou acquérir tous brevets et marques de fabrique, exploiter les concessions obtenues ou celles qu'elle pourra légalement acquérir, participer à toutes affaires ou entreprises et, en général, se livrer à toutes opérations commerciales ou financières qui seront considérées comme nécessaires ou utiles, directement ou indirectement, à l'accomplissement de l'objet social.

2. De nommer :

- en qualité d'administrateur général, pour une durée de deux (2) ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Monsieur Dominique FILANKEMBO, née vers 1950 à Kimbada ;
- en qualité de premiers commissaires aux comptes titulaire et suppléant, pour une durée de deux exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états finan-

ciers de synthèses de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Respectivement :

- la société Pricewaterhouse Coopers Congo, société anonyme, titulaire de l'agrément CEMAC N°SEC- 07, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/CCM 09 B 1093, sis 88, avenue du général de Gaulle, B.P. : 1306, Pointe-Noire, République du Congo, et
- la société Ernst & Young Congo, société anonyme, titulaire de l'agrément CEMAC N° SEC 062, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/07 B 569, sise Immeuble Mucodec, 3<sup>e</sup> étage, boulevard Denis SASSOU-N'GUESSO, B.P.:1306, Brazzaville, République du Congo.

Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement de la société GLOBAL GASES CONGO s.a en date du 8 octobre 2013, établie par Maître Salomon LOUBOULA, notaire à Brazzaville, sous le répertoire n° 329, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) sous le numéro 9197, folio 184/18, il a été déclaré que les mille (1.000) actions de dix mille (10 000) francs CFA chacune, souscrites dans le cadre de la constitution de la société, ont été libérées et souscrites par l'actionnaire unique.

Le dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, en date du 24 octobre 2013.

La société a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier en date du 24 octobre 2013 sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B 1241.

Pour avis,  
L'actionnaire unique

## ASSOCIATIONS

Création

Département de Brazzaville

Année 2013

**Récépissé n° 272 du 25 juin 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE L'AXE NGABE, MBE, EDZOU-LOU, PENEKE ET IMBAMA**", en sigle "**A.V.A.NG.M.E.P.I.**" Association à caractère socio-économique. *Objet* : créer et développer entre les membres, l'esprit de fraternité et d'assistance multiforme ; faciliter l'écoulement des produits en prove-

nance de l'hinterland pour Brazzaville et inversement. *Siège social* : n° 43, rue Mabirou, Talangäï, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 26 mars 2013.

**Récépissé n° 346 du 8 août 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**ASSOCIATION BANA MERE ANGE**", en sigle "**B.M.A.**" Association à caractère social. *Objet*: renforcer les liens de solidarité, de fraternité et d'entraide entre les membres. *Siège social* : n° 61, rue Fouloumouéri, Moukondo, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 3 juillet 2013.

**Récépissé n° 002 du 18 octobre 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation du parti politique dénommé : "**MOUVEMENT NATIONAL DES VERTS**", en sigle "**M.N.V.**" *Date de la déclaration* : 10 février 2002, par laquelle le président fait connaître la constitution dudit parti politique. *Siège social* : n° 174, avenue Jean Félix TCHICAYA, quartier OCH, arrondissement n° 3, Tié-Tié, Pointe-Noire.

**Récépissé n° 462 du 18 octobre 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**ASSOCIATION MILANE PARKER CENTER**", en sigle "**M.P.C.**" Association à caractère socioculturel. *Objet* : initier les étudiants à l'utilisation de l'outil informatique ; organiser les ateliers et les séminaires de sensibilisation. *Siège social* : n° 47, rue Boupanda, Diata, Makélékélé, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 18 octobre 2013.

**Récépissé n° 473 du 24 octobre 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**ASSOCIATION IBITI MUKALA**", en sigle "**I.K.M.**" Association à caractère culturel. *Objet*: œuvrer pour la revalorisation, la promotion et le développement du patrimoine socioculturel de Sibiti; renforcer la culture de la paix et de fraternité entre les filles et fils de Sibiti. *Siège social* : n° 80, rue Tsaboukoulou André, zone Nstelampu, Sadelmi, Mfilou, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 3 septembre 2013.

**Récépissé n° 478 du 28 octobre 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**COMMUNAUTÉ EVANGELIQUE FOI DES VAINQUEURS**", en sigle "**C.E.F.V.**" Association à caractère religieux. *Objet* : annoncer l'évangile aux païens et aux chrétiens ; promouvoir l'unité dans tous les ministères, églises et assemblées ; assurer une parfaite communication en toute circonstance. *Siège social* : n° 8, rue Bokotama, quartier Nkombo, Djiri, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 9 septembre 2013.

**Récépissé n° 481 du 5 novembre 2013.** Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE L'EX-ONPT EN POSTE A SOTELCO**", en sigle "**A.T.E.O.P.S.**" Association à caractère social. *Objet* : promouvoir l'unité et suivre les situations administratives et

sociales de ses membres. *Siège social* : n° 91, rue Dupleix, quartier Mpiaka, Bacongo, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 24 octobre 2013.

**Récépissé n° 489 du 5 novembre 2013.**

Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**MUTUELLE FEMMES UNIES DE L'O.C.H.**", en sigle "**F.U.O.**" Association à caractère social. *Objet* : assister moralement, matériellement et financièrement ses membres pendant les périodes de joie et de malheur; procéder à une éducation multiforme des femmes. *Siège social* : case J027N OCH, Mougali III, Brazzaville. *Date de la déclaration* : 26 juin 2013.

Année 2012

**Récépissé n° 536 du 29 décembre 2012.**

Déclaration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation de l'association dénommée : "**EGLISE CHEMIN DE DIEU**", en sigle "**E.C.D.**" Association à caractère culturel. *Objet* : annoncer la bonne nouvelle de Jésus Christ ; éduquer la population à travers le grand concept contenu dans la Bible tel que le respect de l'autorité, du prochain et des biens communautaires. *Siège social*: quartier la Base, Pointe-Noire. *Date de la déclaration*: 21 août 2008.





Imprimé dans les ateliers  
de l'Imprimerie du Journal Officiel  
B.P.: 2087 Brazzaville

